



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°3 du 1er mars 2011

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 28 février par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

## ABRICOTIER

### STADES PHENOLOGIQUES

<b>Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)</b>	Tom Cot, Early Blush : D Bergarouge, Orangered, Kioto : C/D Bergeron : B/C
<b>Nyonsais Baronnies</b>	Bergeron, Orangé de Provence : D
<b>Rhône-Loire</b>	Bergeron : B/C



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
RHÔNE-ALPES



FREDON  
Rhône-Alpes



Direction régionale de  
l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt Rhône-Alpes

### ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER-ECA

Cette maladie due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier, entraîne un départ prématuré de la végétation au cours de la période de repos hivernal. Au printemps, on observe une feuillaison précoce qui précède l'ouverture des boutons floraux. Ensuite, en été, les feuilles restent de petite taille, s'enroulent « en cuillère », et se décolorent entre les nervures. Les arbres malades perdent leurs feuilles très tôt.

L'enroulement chlorotique est une maladie incurable qui entraîne le dépérissement de branches, et d'arbres entiers. Il convient d'utiliser du matériel végétal certifié, de surveiller régulièrement les arbres en hiver afin d'éradiquer les arbres atteints (arracher et brûler). A ce jour, le seul vecteur identifié est *cacopsylla pruni*.

Des symptômes de débourrement précoce caractéristiques ont été observés sur une parcelle d'abricotier de Moyenne Vallée du Rhône.

Des battages sur prunelliers ont débuté dans ce secteur pour suivre les populations de *Cacopsylla pruni*. Aucun insecte n'a été trouvé lors du battage du 28 février.

## PECHERS

### STADES PHENOLOGIQUES

<b>Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)</b>	Variétés à débourrement précoce : C à D selon les variétés (pointe verte visible) Variétés à débourrement moyen : stade C à C/D selon les variétés (pointe verte visible) Variétés à débourrement tardif : stade B/C à C (début de pointe verte)
<b>Rhône-Loire</b>	Variétés à débourrement précoce : B (pointe verte visible)



Stade Pointe verte

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### **CLOQUE DU PECHER**

Le champignon responsable de cette maladie est *Taphrina deformans*. Pour l'ensemble des variétés, le stade de sensibilité (pointe verte) au champignon est atteint. A ce jour selon météo France, aucune précipitation n'est envisagée cette semaine en Rhône-Alpes.

### **CERISIER**

#### **STADES PHENOLOGIQUES**

<b>Moyenne Vallée du Rhône</b>	Stade A
<b>Rhône Loire</b>	Stade A/B

### **POMMIER**

#### **STADES PHENOLOGIQUES**

<b>Moyenne Vallée du Rhône</b>	Gala : stade B Cripp's Pink, Pink Lady : C
<b>Savoie/Haute-Savoie</b>	Golden : A/B
<b>Rhône-Loire</b>	Golden : A/B

### **TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS***

La Tavelure est une des principales maladies du pommier. Le champignon responsable est *Venturia inaequalis*. Il se conserve dans les feuilles tombées au sol à l'automne. Des mesures prophylactiques consistent à broyer les feuilles au sein du verger, afin de réduire l'inoculum pour la saison suivante. En fin d'hiver, dès que les conditions deviennent favorables, les réceptacles appelés périthèces, formes hivernantes de la tavelure dans les feuilles mortes, débutent leur maturation. Une fois à maturité dans les périthèces, les spores du champignon sont de nouveau projetables lors d'une pluie. Le stade sensible (stade C) a été atteint en moyenne Vallée du Rhône.

Le suivi de la maturité des périthèces se poursuit en Moyenne vallée du Rhône, et dans le secteur Rhône-Loire.

### **POIRIER**

#### **STADES PHENOLOGIQUES**

<b>Moyenne Vallée du Rhône</b>	Williams : B
<b>Savoie/Haute-Savoie</b>	Conférence : A/B, Comice : B
<b>Rhône-Loire</b>	Williams : B/C Conférence : C



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### **PSYLLE DU POIRIER—CACOPSYLLA PYRI**

Le psylle est un des principaux ravageurs du poirier. En fonction de l'importance des populations, les piqûres de nutrition peuvent perturber la croissance du végétal. Le miellat sécrété par les larves entraîne le développement de fumagine qui perturbe la photosynthèse, et peut rendre les fruits impropres à la commercialisation.

Les adultes qui hivernent sur les arbres ont repris leur activité au début du mois de janvier. Les premières pontes ont été observées mi-janvier.

Les pontes se poursuivent dans tous les secteurs. Les conditions climatiques annoncées pour cette semaine restent favorables à la ponte.

### **PRUNIER**

#### **STADES PHENOLOGIQUES**

<b>Moyenne Vallée du Rhône</b>	Variétés américano-japonaises : C3 Variétés européennes : A/B
<b>Nyonsais Baronnies</b>	Reine-Claude : B
<b>Rhône-Loire</b>	Reine-Claude : A

#### **ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER—ECA**

Cf. paragraphe ABRICOTIER

### **KIWI**

#### **STADES PHENOLOGIQUES**

Stade 1 (bourgeon dormant) à 2/A (gonflement des bourgeons) sur les parcelles d'observation situées en Drôme.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

**Directeur de publication** : Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiosurveillance

**Animation** : Anne-Lise Chaussabel, Chambre d'agriculture de la Drôme

**Analyse de risque et Rédaction** : FREDON Rhône-Alpes

**Comité de validation** : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, Coopérative du Pilat, FDGDON26, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, Adabio, Verger Expérimental de Poisy

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.